

Résolution présentée par la délégation de la  
Cour Pénale Internationale

Thème Droits Politiques et Sociaux  
Concerne Mise en place de punitions drastiques

L'Assemblée Générale,

Inquiétée Par la privation de la majeure partie des Droits de l'Homme en Corée  
du Nord et dans d'autres pays,

Observant une restriction de la liberté d'expression et médiatique, des violences sexuelles et  
sexistes, une privation religieuse, des camps de prisonniers politiques dans  
lesquels des traitements inhumains sont exercés autant sur des adultes que des  
enfants,

Alarmée par le manque d'intervention ainsi que de punitions,

Déplorant les centaines de milliers de prisonniers morts ainsi que la privation des droits de la  
personne,

Souligne que cela dur depuis bien longtemps et ne fait que s'empirer,

Décide d'inciter la mise en place de sanctions collectives, telles que d'importantes restrictions  
dans les échanges commerciaux avec les pays violant ces droits.

*Le texte français fait foi*